

# Les habitants des QPV du Grand Est davantage exposés à la pauvreté que dans les autres régions

Insee Analyses Grand Est • n° 216 • Mai 2026



Le Grand Est est la quatrième région ayant la plus grande proportion d'habitants vivant dans un quartier prioritaire (QPV). Cette population est plus exposée à la pauvreté. Les taux de pauvreté sont néanmoins très disparates dans ces quartiers, en particulier dans l'agglomération de Reims. Dans les QPV de la région, les actifs en emploi sont moins nombreux en proportion, tandis qu'il y a davantage de chômage et de temps partiel que dans les quartiers prioritaires des autres régions. Enfin, la proportion de familles nombreuses et de familles monoparentales y est plus importante, et ces dernières sont également plus souvent pauvres. Mais la pauvreté ne se limite pas aux QPV : dans la région, seulement 20 % des personnes pauvres vivent dans des QPV, les zones rurales sont aussi concernées.

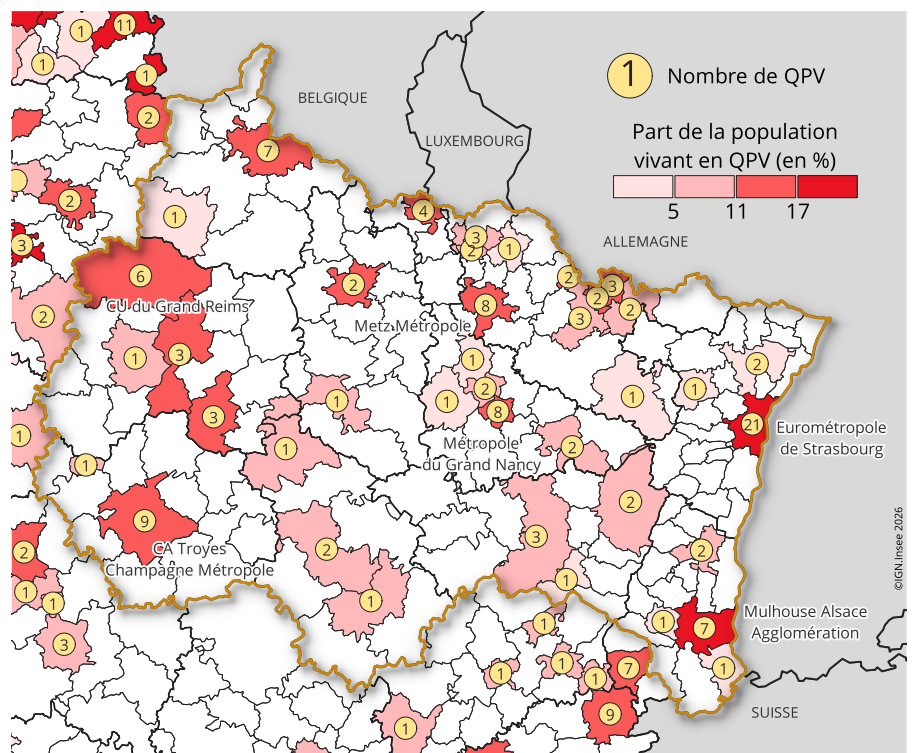
Dans le Grand Est, en 2021, 418 600 personnes résident dans un **quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV)** ► encadré 1, ce qui représente 7,5 % de la population régionale.

## Le Grand Est est la quatrième région ayant la plus grande proportion d'habitants vivant en QPV

À l'échelle nationale, le Grand Est se place au quatrième rang des régions présentant la plus grande part de population vivant en QPV, derrière Provence-Alpes-Côte d'Azur, les Hauts-de-France et l'Île-de-France.

Ces 123 quartiers, par définition plus urbains, sont concentrés dans 39 des 149 **établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)** du Grand Est. Dans l'agglomération de Mulhouse, la part des habitants vivant en QPV est la plus élevée de la région (19,2 %), et ceux-ci sont concentrés dans seulement sept quartiers prioritaires ► **figure 1**. L'Eurométropole de Strasbourg suit avec 17,5 %, et constitue l'intercommunalité qui comprend le plus de QPV (21). Dans 23 EPCI, où chacun compte un à trois QPV, moins d'un habitant sur dix vit dans un quartier prioritaire.

### ► 1. Part de la population habitant dans un QPV et nombre de QPV par EPCI



**Lecture :** L'EPCI Mulhouse Alsace Agglomération compte 7 QPV, dans lesquels vivent 19,2 % de la population municipale.

**Source :** Insee, recensement de la population 2021.

Les trois départements comprenant le plus grand nombre de QPV sont la Moselle, le Bas-Rhin et la Meurthe-et-Moselle

(respectivement 26, 24 et 18 QPV). À l'inverse, la Meuse, la Haute-Marne et les Vosges sont ceux qui en comptent le moins (3, 4 et 6).

## Les habitants des QPV du Grand Est sont plus exposés à la pauvreté

Les habitants des QPV du Grand Est ont des **niveaux de vie** plus faibles et des **taux de pauvreté** plus élevés que ceux des QPV des autres régions ► **figure 2**. Ces écarts tiennent plus à la situation des habitants des quartiers prioritaires de la région, davantage exposés à la pauvreté, qu'à celle de l'ensemble de la population régionale.

En effet, dans les QPV du Grand Est, le niveau de vie moyen s'élève à 15 280 euros par habitant en 2021, et le niveau de vie médian à 13 960 euros. Ces montants sont inférieurs à ceux observés dans l'ensemble des QPV de France métropolitaine, où ils atteignent respectivement 16 100 euros et 14 700 euros.

La région se situe au troisième rang des niveaux de vie les plus bas, derrière l'Occitanie et le Centre-Val-de-Loire ► **figure 3**. Hors QPV, elle occupe en revanche la quatrième place des niveaux de vie les plus hauts. Le taux de pauvreté des QPV du Grand Est est parmi les plus élevés, tandis qu'il est proche de la moyenne nationale pour l'ensemble de la région.

## Les taux de pauvreté sont très disparates dans les QPV, en particulier dans l'agglomération de Reims

Les taux de pauvreté observés dans les QPV présentent de fortes disparités, y compris au sein d'un même EPCI. Par exemple, la Communauté urbaine du Grand Reims comporte six QPV, où le taux de pauvreté varie de 28,4 % (quartier Walbaum) à 57,3 % (quartier Croix Rouge). La population de Walbaum a le taux de pauvreté le moins élevé parmi l'ensemble des quartiers prioritaires de la région.

À l'opposé, la population du QPV Jules Guesde, situé dans la Communauté d'Agglomération Troyes Champagne Métropole, a le taux de pauvreté le plus élevé (66,8 %). Cet EPCI se distingue également par un écart de taux de pauvreté entre les personnes résidant en QPV et celles hors QPV particulièrement important (54,5 % contre 18,7 %).

Dans les EPCI proches des frontières suisse et luxembourgeoise, les différences de niveau de vie médian entre les habitants des quartiers prioritaires et le reste de la population sont les plus prononcées. À Saint-Louis Agglomération notamment, tout près de la Suisse, le QPV Quartier de la gare a un taux de pauvreté de 40,1 %, soit 30 points de plus que l'ensemble de l'intercommunalité.

### ► Encadré 1 – La pauvreté ne se limite pas aux QPV

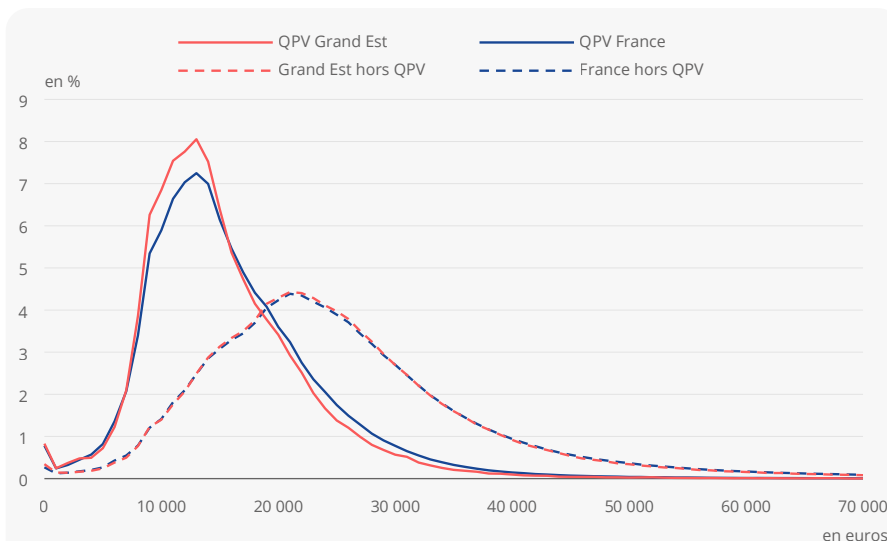
Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) sont caractérisés par un écart de développement économique et social important avec le reste des agglomérations dans lesquelles ils sont situés ; depuis leur création en 2015, leurs contours ont été actualisés en 2024 pour permettre d'ajuster les politiques publiques mises en œuvre dans ces quartiers, en se basant sur les critères socio-économiques qui ont évolué. Dans le Grand Est, leur nombre est passé de 116 en 2015 à 123 en 2024. Ceci correspond à dix nouveaux quartiers dans la région, pour trois sortants.

Les QPV sont définis à partir des critères de revenu et de population suivants :

- faire partie d'une unité urbaine de plus de 10 000 habitants ;
- comprendre un nombre d'habitants supérieur ou égal à 1 000 ;
- si les revenus des ménages du quartier sont très inférieurs aux revenus de ceux de l'unité urbaine du QPV et aux revenus des habitants de la France métropolitaine, le quartier sera défini comme QPV.

Les QPV délimitent ainsi des zones urbaines de concentration de la pauvreté monétaire des habitants. Mais, l'absence de QPV au sein d'un territoire ne signifie pas pour autant une absence de pauvreté. Hors des QPV, 12,6 % des personnes habitant le Grand Est sont pauvres. Et la pauvreté sur un territoire ne se limite pas aux QPV : dans la région, seulement 20 % des personnes pauvres vivent dans des QPV. En particulier, alors que les QPV sont situés, par construction, dans une agglomération et permettent de mettre l'accent sur des phénomènes urbains, les zones rurales sont aussi concernées par la pauvreté monétaire.

## ► 2. Répartition des niveaux de vie de la population dans et hors QPV, dans le Grand Est et en France métropolitaine en 2021



**Lecture :** Dans les QPV du Grand Est, 8,1 % de la population a un niveau de vie annuel compris entre 13 000 et 14 000 euros.

**Source :** Insee, Filosofi 2021.

## ► 3. Niveau de vie médian et taux de pauvreté dans et hors QPV, par région en 2021

Région	Niveau de vie médian (en euros)		Taux de pauvreté (en %)	
	Dans les QPV	Hors QPV	Dans les QPV	Hors QPV
Occitanie	13 720	22 550	51,0	15,3
Centre-Val de Loire	13 900	23 320	49,6	11,2
<b>Grand Est</b>	<b>13 960</b>	<b>23 630</b>	<b>49,2</b>	<b>12,6</b>
Bourgogne-Franche-Comté	14 010	23 220	48,8	11,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	14 030	23 810	48,7	14,1
Pays de la Loire	14 130	23 350	47,9	9,5
Bretagne	14 150	23 450	47,8	10,1
Nouvelle-Aquitaine	14 350	23 000	46,4	11,5
Normandie	14 370	23 000	46,4	12,6
Hauts-de-France	14 470	22 360	45,6	14,4
Auvergne-Rhône-Alpes	14 590	24 330	44,8	11,5
Corse	15 410	22 770	38,9	17,1
Île-de-France	15 830	27 080	37,9	12,6
<b>France métropolitaine</b>	<b>14 700</b>	<b>23 790</b>	<b>44,3</b>	<b>12,5</b>

**Lecture :** En 2021 en Occitanie, dans les QPV, le niveau de vie médian est de 13 720 euros, alors qu'il est de 22 550 euros hors QPV. Le taux de pauvreté moyen des habitants des QPV d'Occitanie est de 51 %, alors qu'il est de 15,3 % hors QPV.

**Source :** Insee, Filosofi 2021.

## Moins d'actifs en emploi, davantage de chômage et de temps partiel dans les QPV de la région

Les niveaux de vie plus faibles dans les QPV du Grand Est s'accompagnent d'un accès à l'emploi réduit et de temps de travail plus courts. En 2021, dans le Grand Est, le **taux d'emploi** dans les QPV est de 42,2 %, soit 5,7 points de moins que dans les QPV du reste de la France métropolitaine ► **figure 4**. Le **taux de chômage** y est aussi plus élevé qu'au niveau national (31,6 % contre 25,7 %). Le Grand Est est la deuxième région métropolitaine où le taux de chômage dans les quartiers prioritaires est le plus élevé, juste derrière les Hauts-de-France. La part des habitants des QPV ayant un emploi à temps partiel atteint 25,9 % dans le Grand Est, contre 21,6 % en France métropolitaine.

Les actifs dans les QPV de la région sont plus souvent ouvriers (41 %, contre 34 % dans les autres QPV), tandis que dans les autres QPV de France, les employés sont plus présents (37 %), avec des revenus en moyenne plus élevés et des taux de chômage un peu moins forts que ceux des ouvriers.

### ► Encadré 2 – Les quartiers du Grand Est se sont plus appauvris entre 2015 et 2021 que dans les autres régions

Entre 2015 et 2021, dans les quartiers prioritaires (QPV) du Grand Est à géographie de 2015, les niveaux de vie augmentent, mais plus faiblement que dans les QPV du reste du pays ► **figure**. Sur cette même période, le taux de pauvreté s'accroît davantage dans la région : +2,2 points contre +1,3 point dans les autres QPV de France. En effet, la hausse des niveaux de vie concerne surtout les ménages aux niveaux de vie plus élevés, creusant un peu plus l'écart avec les moins aisés.

En six ans, le taux d'emploi a augmenté de 2,6 points dans le Grand Est. À l'inverse, le taux de chômage a baissé de 5,3 points, un recul plus marqué dans la région qu'ailleurs. Dans le même temps, la proportion d'habitants inactifs dans les quartiers prioritaires du Grand Est s'est accrue de 2,7 points.

Ces évolutions reflètent la situation des occupants des QPV aux deux dates d'observation. Elles ne tiennent pas compte des mobilités résidentielles survenues entre-temps, en particulier du profil de ceux qui en sont partis. Elles ne donnent en aucun cas une idée des effets des politiques publiques mises en place pour améliorer la situation des habitants des QPV.

### Évolution du niveau de vie, du taux de pauvreté et de l'activité professionnelle des habitants des QPV

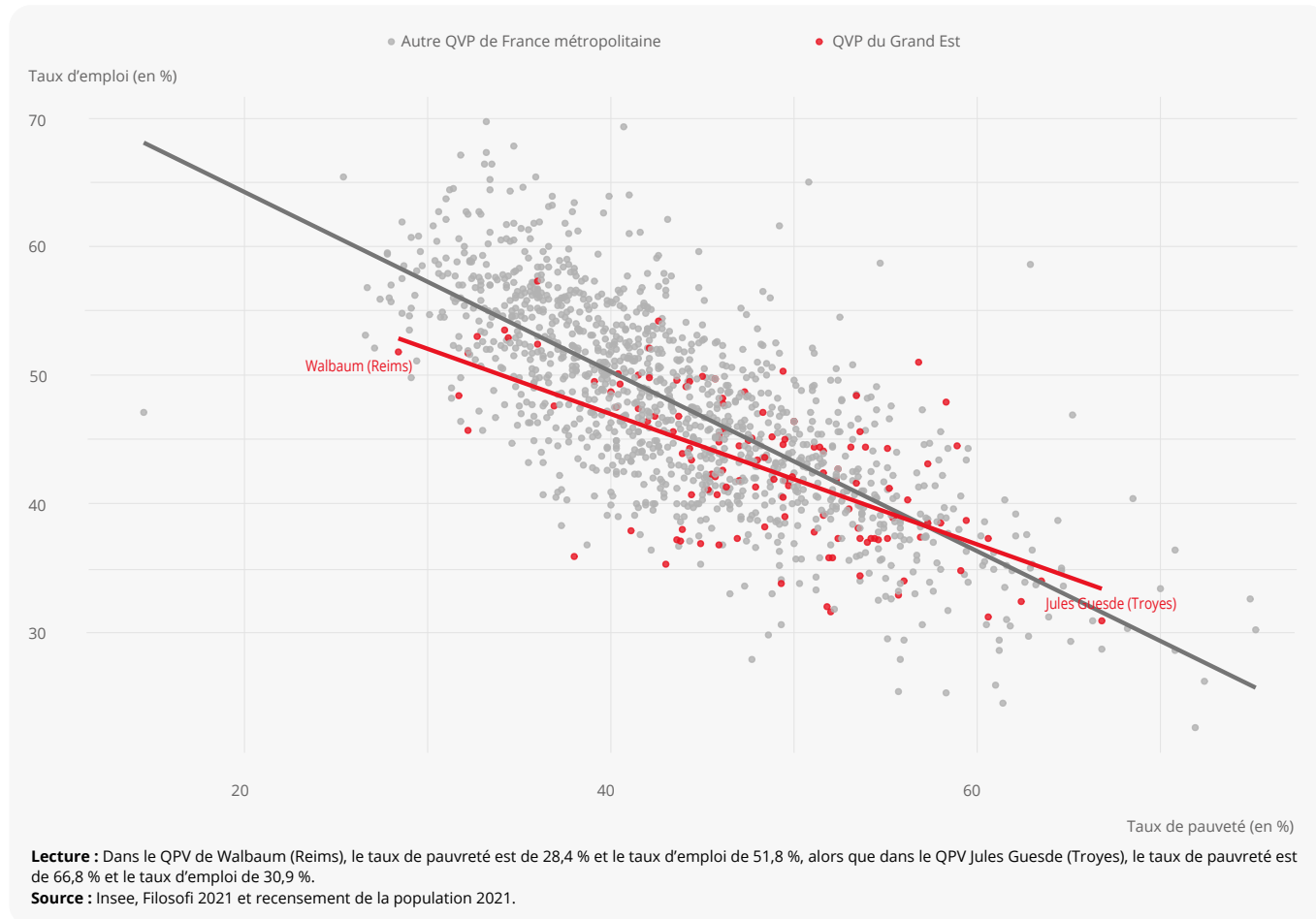
Indicateur	QPV du Grand Est			QPV France entière		
	2015	2021	Évolution	2015	2021	Évolution
Niveau de vie médian (en €)	12 640	13 890	0,1 %	13 020	14 530	11,6 %
Niveau de vie moyen (en €)	13 800	15 280	0,1 %	14 320	16 080	12,3 %
1 <sup>er</sup> décile des niveaux de vie (en €)	8 230	9 090	11,7 %	7 500	8 470	12,9 %
Taux de pauvreté (en %)	47,5	49,7	2,2 pt	44,8	45,4	1,3 pt
Taux d'emploi (en %)	39,5	42,1	2,6 pt	44,6	47,2	2,6 pt
Taux de chômage (en %)	36,9	31,6	-5,3 pt	31,4	26,4	-5,0 pt
Taux d'inactifs (en %)	23,6	26,3	2,7 pt	24,0	26,4	2,4 pt
Taux de temps partiel (en %)	26,7	25,7	-1,0 pt	23,3	22,0	-1,3 pt

**Champ** : QPV définis en 2015.

**Lecture** : Le niveau de vie médian dans les QPV du Grand Est augmente de 12 640 euros en 2015 à 13 890 euros en 2021.

**Sources** : Insee, Filosofi 2021 et recensement 2021.

## ► 4. Taux de pauvreté et taux d'emploi dans les QPV du Grand Est et dans le reste de la France en 2021



Dans les quartiers prioritaires du Grand Est, le niveau de diplôme des habitants est globalement plus faible que dans les autres QPV de France, en particulier parmi les femmes. De même, le taux régional de scolarisation des femmes âgées de 15 à 24 ans est plus bas que le taux national (60 % contre 63 %).

La proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi est plus importante dans les QPV du Grand Est que dans les QPV des autres régions (29 % contre 26 %).

### Dans les QPV de la région, les familles monoparentales sont plus souvent pauvres

La proportion de familles monoparentales et de familles nombreuses est plus forte dans la plupart des QPV de France métropolitaine, qu'en dehors de ces quartiers prioritaires.

Les QPV du Grand Est se distinguent par une plus grande pauvreté de ces ménages, comparé aux QPV des autres régions.

Le taux de pauvreté des familles monoparentales avec un seul enfant est de 47,4 % dans la région, et de 38,8 % en France métropolitaine hors Grand Est. Ce taux de pauvreté s'accroît avec le nombre d'enfants, en restant supérieur au niveau national : 63,5 % pour les familles avec deux enfants, et 79,3 % pour celles avec trois enfants, contre respectivement 53,4 % et 71,8 % à l'échelle nationale.

Les familles monoparentales des QPV du Grand Est sont aussi plus jeunes et ont donc potentiellement des niveaux de vie plus faibles. À titre d'exemple, 8 % des familles monoparentales avec trois enfants dans les QPV de la région ont moins de 30 ans, contre 6 % en France métropolitaine. ●

Emmanuelle Crenner, Thomas Ducharne, Melvyn Sembach (Insee)



Retrouvez davantage de données associées à cette publication sur [insee.fr](https://www.insee.fr)

### ► Définitions

Les **établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)** sont des structures administratives permettant à plusieurs communes d'exercer des compétences en commun.

Le **niveau de vie** d'une personne est égal au revenu disponible du ménage auquel il appartient divisé par le nombre d'unités de consommation (UC) dans ce ménage. Le niveau de vie est identique pour toutes les personnes d'un même ménage. On attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. Le niveau de vie médian est tel que la moitié des personnes disposent d'un niveau de vie inférieur et l'autre moitié d'un niveau de vie supérieur. En France métropolitaine, il est estimé à 1 920 euros par mois en 2021 pour une personne seule.

Une personne est considérée comme **pauvre** lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Selon des conventions européennes, ce seuil est fixé à 60 % du niveau de vie médian. Le **taux de pauvreté** correspond à la proportion de ménages dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

Le **taux d'emploi** rapporte le nombre de personnes en emploi à la population en âge de travailler (15-64 ans). L'emploi des jeunes concerne les personnes de 15 à 24 ans. Les jeunes ni scolarisés ni en emploi sont les personnes de 16 à 25 ans.

Le **taux de chômage**, au sens du recensement, est la part de personnes s'étant déclarées au chômage dans la population active (actifs en emploi et chômeurs).

### ► Sources

Le **recensement de la population** permet de déterminer les populations de référence de la France et de ses circonscriptions administratives. Il fournit également des statistiques sur les caractéristiques des habitants (sexe, âge, profession, nationalité, mode de transport, etc.) et de leurs logements (type de logement, type de construction, nombre de pièces, etc.) à un niveau géographique fin.

Le **fichier localisé social et fiscal (FilosoFi)** de 2021 est issu du rapprochement des données fiscales exhaustives (déclaration de revenus des personnes physiques, taxe d'habitation et fichier d'imposition des personnes physiques) et des données sur les prestations sociales. Ces informations permettent de reconstituer un revenu déclaré (avant impôt) et un revenu disponible (après impôt et y compris prestations sociales) à des niveaux locaux fins.

### ► Pour en savoir plus

- **Cohen C., Potin-Finette A.**, « [Portrait des nouveaux quartiers prioritaires de la politique de la ville en France métropolitaine](#) », Insee Première n° 2008, août 2024.
- **Argaud A-C., Roy B.**, « [Familles et précarité au cœur des quartiers prioritaires](#) », Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n° 204, novembre 2025.
- **Monchâtre V., Pic V.**, « [Dans le Grand Est, la population qui quitte les quartiers prioritaires a une situation moins précaire que celle qui y réside](#) », Insee Analyses Grand Est n° 156, avril 2023.
- **Boulogne N., Crenner E.**, « [Plus de deux Grand-Estois sur cinq bénéficient d'une prestation des Caisses d'allocations familiales](#) », Insee Analyses Grand Est n° 212, février 2025.

